

RAPPORT FINAL
Commission sur la gestion des activités de l'AJJRO

Rapport présenté au
Conseil Administratif

Par :
Maxime Charron-Tousignant (Président)
Louis Fontaine
Isabelle Gladu
Andréanne Jobin (Secrétaire)
Sofi Lamont-Cardinal
Patrick Lapointe
Benjamin Lévesque
Jonathan Renaud (Marshall)
Pierre-Jean Thibault

Association des joueuses et joueurs de rôles de l'Outaouais
31 août 2007

Table des matières

INTRODUCTION	3
RECOMMANDATIONS	5
<u>RÉUNION DU 1ER JUILLET.....</u>	<u>5</u>
<i>Recommandation 1 (Changement d'approche pour des GN avec continuité).....</i>	<i>5</i>
<i>Recommandation 2 (Option d'autres GN sans continuité).....</i>	<i>6</i>
<i>Recommandation 3 (Système touche coupe).....</i>	<i>6</i>
<i>Recommandation 4 (Modifications aux règles).....</i>	<i>6</i>
<i>Recommandation 5 (Prix des GN).....</i>	<i>6</i>
<i>Recommandation 6 (Prix des autres activités).....</i>	<i>6</i>
<i>Recommandation 7 (GN de guerre).....</i>	<i>7</i>
<u>RÉUNION DU 21 JUILLET.....</u>	<u>8</u>
<i>Recommandation 8 (Guide d'organisation).....</i>	<i>8</i>
<i>Recommandation 9 (Expérience des organisateurs).....</i>	<i>8</i>
<i>Recommandation 10 (Suivi des activités).....</i>	<i>8</i>
<i>Recommandation 11 (Suivi d'activités spéciales).....</i>	<i>9</i>
<i>Recommandation 12 (Suivi après les activités).....</i>	<i>9</i>
<i>Recommandation 13 (Choix des règles).....</i>	<i>9</i>
<i>Recommandation 14 (Choix du monde de jeu).....</i>	<i>9</i>
<u>RÉUNION DU 11 AOÛT.....</u>	<u>10</u>
<i>Recommandation 15 (Évolution du monde de l'AJJRO).....</i>	<i>10</i>
<i>Recommandation 16 (Résumé d'après GN).....</i>	<i>10</i>
CONCLUSION	11
ANNEXE I : MODE DE SÉLECTION DES 2 GN INDÉPENDANTS.....	12
ANNEXE II : PROCÈS VERBAUX DES RÉUNIONS.....	13
<u>3 JUIN 2007, 18H30.....</u>	<u>13</u>
<u>1ER JUILLET 2007 11H.....</u>	<u>15</u>
<u>21 JUILLET 2007, 18H30.....</u>	<u>18</u>
<u>11 AOÛT 2007, 18H30.....</u>	<u>20</u>
Annexe III : Guide d'organisation d'une activité à l'AJJRO.....(Voir document annexé)	

Introduction

Il y a maintenant près de dix ans, l'Association des joueurs et joueuses de rôles de l'Outaouais¹ (AJJRO) a été fondée dans le but d'offrir un lieu de rassemblement ainsi que des activités de qualité aux rôlistes de la région. Au cours de ces années, plusieurs processus de sélection et de soumission ont été tentés, mis en œuvre, et aussi critiqués. En effet, tant pour les activités hivernales qu'estivales, ces processus n'ont pas toujours été très clairs ni très définis. Pour donner suite à ces critiques, le président de l'association, Eric Vachon, a proposé au conseil d'administration², le 18 mars 2007, de former une commission d'enquête dont la mission serait de produire un rapport contenant des recommandations sur plusieurs sujets touchant les activités de l'AJJRO, tels que la soumission et le processus de sélection des Grandeur Nature³, la soumission et le processus de sélection des autres activités, la gestion des activités estivales et hivernales, la gestion du monde de l'AJJRO (règles, histoire, continuité, etc.) et le prix des activités. La présidence de la commission fut déléguée à Maxime Charron-Tousignant, vice-président du CA, qui a eu pour mission de former l'équipe de commissaires et d'assurer le suivi auprès du CA. Les membres de la commission ont été choisis en fonction de leur expérience et de leur participation active au sein de l'association à titre d'organiseurs d'activités, d'anciens membres du CA, de membres des comités, de membres des comités de sélection des activités ou de membres de longue date. Les personnes suivantes ont donc été sélectionnées et ont accepté de siéger au comité : Andréanne Jobin, Pierre-Jean Thibault, Patrick Lapointe, Benjamin Lévesque, Isabelle Gladu, Louis Fontaine, Sofi Lamont-Cardinal et Jonathan Renaud. La commission devait rendre son rapport, ainsi qu'un guide révisé d'organisation des activités, au CA au plus tard le 31 août 2007. Le rapport final devait être remis directement au CA, qui serait libre d'accepter ou de refuser chacune des propositions qu'il contient. Le CA tentera aussi de mettre en œuvre le plus rapidement possible les mesures pour répondre aux recommandations qu'il aura retenues.

La première réunion a eu lieu le 3 juin 2007. Au cours de cette réunion, les membres du comité ont discuté de la marche à suivre et du déroulement général de la commission pour les réunions à venir,

1 Ci-après, *AJJRO*

2 Ci-après, *CA*

3 Ci-après, *GN*

de leur rôle et des différents points à aborder. Les membres ont d'abord convenu de ne pas créer deux guides d'organisation d'activités distincts (l'un pour les GN et l'autre pour les autres activités), mais plutôt de mettre à jour un seul document qui regrouperait l'organisation de toutes les activités, document déjà existant (voir annexe II). En ce qui a trait à la marche à suivre, les membres ont convenu qu'à chacune des réunions, ils traiteraient d'un sujet en particulier auquel ils se seraient préparés en prenant le pouls des membres, des coordonnateurs aux activités et des organisateurs d'activités. Ensuite, ils ont décidé de traiter les sujets dans l'ordre suivant : la situation actuelle, les points positifs, les points négatifs et les recommandations à leur sujet. Andréanne a été désignée secrétaire. Plus tard, le CA a accordé un budget pour de la pizza⁴ pour la dernière réunion. Les réunions subséquentes ont eu lieu le 1^{er} juillet, le 21 juillet et le 11 août. La commission avait aussi établi une dernière date de réunion au 26 août, mais cette dernière rencontre s'est révélée inutile, puisque les délibérations se sont terminées à la rencontre du 11 août. En outre, la commission a été nommée *Commission sur la gestion des activités de l'AJRO*.

4 Celle-ci coûta 33,75\$, détail auprès du trésorier pour facture

Recommandations

À la rencontre du 1^{er} juillet 2007, les commissaires ont traité les thèmes suivants : la gestion des GN en général, la place des GN dits « de guerre » de 48h dans le calendrier des activités de l'AJJRO (ou s'il est préférable de privilégier les campagnes de guerre d'une journée). Ce deuxième thème a été ajouté à la demande du CA. Par la suite, les membres de la commission ont débattu sur les GN en général : les organisateurs, le lien avec les GN antérieurs, les types de GN (GN à quêtes, GN de guerre, GN de groupes, GN bulle⁵), la possibilité de faire des personnages différents, la quasi impossibilité qu'un personnage soit présent à tous les GN (qui se passent un peu partout dans le monde) etc. Les membres de la commission recommandent ce qui suit :

Réunion du 1^{er} juillet

Recommandation 1 (Changement d'approche pour des GN avec continuité)

Que l'organisation actuelle de cinq GN entièrement indépendants et sans liens entre eux soit remplacée par au moins trois GN qui se suivent, qui ont lieu dans le même village ou, du moins, dans la même petite région du monde, et dont la trame de fond est élaborée par une grande équipe d'organisateur. Ceux-ci se rencontreraient en automne, discuteraient ensemble de la trame de fond, se diviseraient ensuite en plus petites équipes chargées d'organiser chacune l'un des GN de la série. L'important est de commencer les démarches plus tôt, avant même que les organisateurs aient une idée élaborée du scénario qu'ils veulent organiser, parce qu'à ce moment, il est généralement trop tard pour les inciter à faire des liens avec les autres groupes d'organisateur. Cette forme d'organisation axée sur la cohésion, l'entente et la coopération, permet une plus grande collaboration entre les organisateurs et apaise le climat de compétition et de concurrence existant. De plus, cela permet une continuité entre les GN, ce qui permet aux joueurs de faire évoluer leurs personnages, de développer leur influence. En outre, les organisateurs auraient la possibilité d'inclure un élément de géopolitique, ce qui, actuellement, est presque absent de nos GN. Cette formule favoriserait également la mise en place d'un système économique indépendant et viable en jeu.

⁵ Un GN bulle étant un GN dans un endroit fermé, habituellement en dehors du monde de l'AJJRO et dont les faits et actions s'y déroulant n'ont aucun impact sur le monde de l'AJJRO

Recommandation 2 (Option d'autres GN sans continuité)

Que les autres GN puissent être des GN sans lien entre eux, ou avec très peu de liens entre eux, comme c'est le cas actuellement. Le mode de sélection et de soumission des synopsis serait celui discuté par le CA en janvier 2007⁶. Avec ces 2 types de GN, l'AJJRO serait en mesure d'offrir des activités estivales diversifiées qui répondraient mieux aux préférences des différents types de participants.

Recommandation 3 (Système touche coupe)

Qu'il y ait un système officiel pour les GN *touche coupe*⁷ (nous référons au comité règle la tâche de produire ou finaliser un tel système). Ce système est principalement nécessaire pour les scénarios de guerre d'une journée, car le système de règles de GN ne s'y prête pas très bien.

Recommandation 4 (Modifications aux règles)

Compte tenu que le système de règles actuel est très complexe et volumineux, plusieurs participants ne se donnent pas la peine de le lire. Certains font faire leur personnage par des amis et ne comprennent pas très bien les règles, ce qui donne lieu à des hors-jeu, à de la triche involontaire, et à l'abus de règles. Nous recommandons la simplification des règles. Si le comité des règles n'est pas en mesure de les simplifier, nous recommandons, du moins, de ne plus les modifier afin d'éviter que les participants doivent constamment se remettre à jour.

Recommandation 5 (Prix des GN)

Que les prix des GN de 48 heures demeurent à 20\$ pour les membres et à 25\$ pour les non-membres. Ces prix restent très concurrentiels comparativement à ceux qu'on retrouve chez les autres associations du Québec, et permettent à l'AJJRO de payer ses dépenses.

Recommandation 6 (Prix des autres activités)

Que le prix des autres activités soit laissé à la discrétion des organisateurs, selon l'approbation du CA (chaque activité est unique et peut dépendre de plusieurs facteurs : durée, nourriture offerte,

6 Voir Annexe I

7 *Hit location*

réservation de locaux, etc.)

Recommandation 7 (GN de guerre)

Que l'association refuse les GN de guerre de 48h et privilégie les scénarios de guerre d'une journée. Nous estimons que les GN de guerre de 48h sont les plus critiqués. C'est lors de ces activités que l'interaction entre les joueurs est la plus difficile, que l'on reçoit le plus de plaintes concernant le *fair play et le rôle play* (on remarque souvent que ces deux concepts sont presque absents de ce type de GN). De plus, nous jugeons que le système de règles actuel de l'AJJRO ne répond pas aux besoins des scénarios de guerre.

Réunion du 21 juillet

À la rencontre du 21 juillet 2007, la commission a traité de la gestion des autres activités ainsi que de l'imposition du monde de l'AJJRO et d'un système de règles. Certaines des recommandations qui suivent s'appliquent pour toutes les activités.

Recommandation 8 (Guide d'organisation)

Que le guide d'organisation des autres activités soit inclus dans le guide d'organisation des activités.

Recommandation 9 (Expérience des organisateurs)

Que l'expérience n'est pas obligatoire chez les organisateurs, mais que qu'il est avantageux pour l'association de privilégier les organisateurs d'expérience. Dans le cas des organisateurs ayant peu ou pas d'expérience, ou encore, dans le cas d'organisateur qui ont eu de mauvaises expériences, les administrateurs aux activités devraient effectuer un suivi encore plus rigoureux que pour les activités organisées par les organisateurs d'expérience. De plus, les organisateurs doivent obligatoirement être membres de l'association. Pour les activités autres que les GN, le nombre d'organisateur et la nécessité d'un *teaser*⁸ sont laissés à la discrétion des organisateurs selon le type d'activité.

Recommandation 10 (Suivi des activités)

En ce qui a trait à la soumission des activités, les administrateurs aux activités devraient effectuer le même travail que lors de la soumission des GN dits indépendants. En d'autres mots, ils devraient recevoir les synopsis et vérifier si tous les éléments sont présents⁹, puis les transmettre au CA pour approbation ou refus. Il est aussi du devoir des administrateurs aux activités de veiller à ce que les activités soient bien réparties au cours de l'année. Par contre, le suivi ne devrait pas obligatoirement être effectué par un administrateur aux activités : un membre du CA ou délégué par le CA et en qui les organisateurs de l'activité ont confiance, pourrait faire le suivi. L'équipe

⁸ Paragraphe introductif de l'activité destiné aux joueurs

⁹ Voir Annexe II pour la liste des éléments que doit contenir le synopsis (Guide d'organisation des activités)

d'organisation pourrait donc avoir un droit de veto sur la personne désignée. De plus, pour éviter une situation de conflit d'intérêt ou d'apparence de conflit d'intérêt entre l'équipe et la personne qui fait le suivi (ami proche, conjoint, ennemi, etc.), le CA peut désigner un remplaçant. Cette recommandation s'applique à toutes les activités.

Recommandation 11 (Suivi d'activités spéciales)

Que les activités proposées comportant un élément nouveau ou présentant des caractéristiques difficiles, comme, par exemple, une activité extérieure hivernale de 48 h, fassent l'objet d'un suivi encore plus rigoureux (par exemple en raison du facteur de la température).

Recommandation 12 (Suivi après les activités)

Que le suivi des activités se poursuive après qu'elles aient eu lieu. En d'autres mots, il y a lieu de relever les éléments positifs et négatifs de chaque activité organisée, ce qui permet de corriger les erreurs, d'améliorer les activités à venir et de donner un outil supplémentaire aux prochains organisateurs. Cette recommandation s'applique à toutes les activités.

Recommandation 13 (Choix des règles)

Qu'aucun système de règles ne soit imposé. Nous renforçons le principe de la primauté de la liberté organisationnelle. Par contre, les organisateurs doivent toujours consulter le comité des règles pour obtenir son opinion et son approbation avant d'aller de l'avant avec un nouveau système de règles. Même s'il y a des systèmes officiels, ils existent à titre d'aide aux organisateurs et ne devraient pas être imposés.

Recommandation 14 (Choix du monde de jeu)

Que la série de GN qui se suivent (voir la recommandation 1) doive se passer dans le même monde, le monde de l'AJJRO. Les autres GN peuvent se passer n'importe où.

Réunion du 11 août

Finalement, la quatrième et dernière réunion qui a eu lieu le 11 août 2007, a porté sur la gestion du monde de l'AJJRO et sur le suivi des GN. Les membres de la commission recommandent ce qui suit :

Recommandation 15 (Évolution du monde de l'AJJRO)

Que, dans le synopsis, les organisateurs indiquent de quelle façon leur activité modifie ou crée un impact sur le monde de l'AJJRO, s'il y a lieu. Si l'impact est raisonnable et non pas drastique, il n'y a aucun problème. Si le comité de sélection juge que le changement est trop drastique, il réfère l'acceptation au comité monde qui se penchera sur la question. Le but recherché étant d'éviter qu'un GN ne modifie trop le monde de l'AJJRO qui est actuellement très développé par les efforts mis par le comité monde et les organisateurs des GN passés. L'évolution est accueillie, mais nous privilégions une modification graduelle du monde plutôt qu'un changement catégorique et soudain.

Recommandation 16 (Résumé d'après GN)

Qu'à la fin de la saison des GN, chaque équipe d'organisateur rédige un résumé des événements de son GN afin de l'inclure dans le document de l'histoire du monde et décrivent également l'impact de leur GN sur le monde de l'AJJRO, s'il y a lieu. Cela favorise la consultation des événements importants de l'histoire du monde et permet aux prochains organisateurs d'inclure des éléments dans leurs prochains scénarios pour une meilleure cohésion.

Conclusion

Pour conclure, nous réaffirmons que l'organisation d'activités est l'un des principaux éléments de la mission de l'AJJRO¹⁰ et qu'une saine gestion favorise l'amélioration de l'organisation. Compte tenu que la gestion a fait l'objet de plusieurs critiques au cours des dernières années, l'association cru bon de mettre en œuvre une commission dont le but était d'effectuer un examen approfondi de cette gestion. Les membres de la commission croient avoir dûment rempli leur mandat et espèrent que les activités de l'AJJRO s'amélioreront encore davantage au cours des dix prochaines années, au moins.

Maxime Charron-Tousignant
Louis Fontaine
Isabelle Gladu
Andréanne Jobin
Sofi Lamont-Cardinal
Patrick Lapointe
Benjamin Lévesque
Jonathan Renaud
Pierre-Jean Thibault

¹⁰ Voir article 2.1.1 des règlements généraux

Annexe I : Mode de sélection des 2 GN indépendants

Nous proposons ici 2 options par apport aux dates, le CA aura la tâche de choisir.

1)-Les synopsis doivent être remis le 1^{er} décembre de chaque année aux coordonnateurs aux activités qui regardent la forme et non le contenu du synopsis afin de s'assurer qu'il soit conforme aux directives du guide d'organisation (taille, paragraphes demandés en quantité suffisante, tous les organisateurs sont membres et en nombre suffisant¹¹, etc.)

-Au même moment, les coordonnateurs aux activités doivent former le comité de sélection qui aura pour tâche de choisir les synopsis. Ce comité regroupera un nombre impair d'au moins 5 personnes, ne présentant pas de synopsis et n'organisant pas de GN pendant la saison visée. Ils sont, dans l'ordre de priorité : membres du CA, membres du comité monde, membres de l'association. Ce sont des gens de confiance. Les organisateurs des 3 GN qui se suivent peuvent faire parti du comité de sélection, puisqu'ils ne sont pas en 'compétition'.

-Les coordonnateurs aux activités ont jusqu'au 8 décembre pour regarder le tout, pour demander aux organisateurs de corriger leur soumission, de s'inscrire à titre de membres, etc. et envoient les synopsis au comité de sélection à cette date.

-Le comité de sélection a 2 semaines pour lire les synopsis et fixer une date qui convient à tous afin de rencontrer les organisateurs et faire un choix. Pendant cette période de 2 semaines, c'est le moment où les membres du comité posent leurs questions aux organisateurs pour éclairer leur choix.

-Finalement, la réunion doit avoir lieu autour du 15 décembre. La présence des organisateurs est facultative, mais ils peuvent être amenés à répondre des questions supplémentaires (si besoin il y a). Le but est de laisser une chance à ceux (les organisateurs) qui s'expriment mieux à l'oral.

2)-22 décembre : remise des synopsis aux coordonnateurs aux activités

-29 décembre : remise des synopsis au comité de sélection

-(Autour du) 5 janvier : réunion du comité de sélection, séance de question, décision et dévoilement des résultats.

¹¹ Pour plus de détails, veuillez vous référer à l'annexe II (Guide d'organisation des activités)

Annexe II : Procès verbaux des réunions

Réunion de la Commission sur la gestion des activités de l'AJJRO

3 juin 2007, 18h30

Présents :

Maxime Charron-Tousignant

Louis Fontaine

Sofi Lamont-Cardinal

Andréanne Jobin

Patrick Lapointe

Jonathan Renaud

Pierre-Jean Thibault

Benjamin Lévesque

Isabelle Gladu

Daniel Cayley-Daoust (observateur)

1. Ouverture de la réunion
 - a. Andréanne propose l'ouverture de la réunion
 - b. Isabelle seconde l'ouverture de la réunion
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
 - a. Andréanne fait la lecture de l'ordre du jour
 - b. Thierry s'écrit sans H
 - c. Ordre du jour approuvé, avec quelques modifications, à l'unanimité
3. Rôles de la commission et points à améliorer
 - a. Isabelle propose de modifier la séparation des activités hivernales vs estivales. S'en suit une discussion sur la définition de « GN ». Pour les points 3.1.1 à 3.1.4, on garde la distinction entre :
 - i. les fins de semaines de GN extérieurs d'été (les « GN ») et
 - ii. toutes les autres activités, incluant les journées de jeux de rôles sur table, les soirées meurtre et mystère, les GN de vampires, les GN d'hivers, les scénarios de simulation de combat (ex. : Guerre de Tauralie et de Kaémar), etc. (les « autres activités »)
 - b. Consensus : Il n'y a pas de délimitation entre la « gestion des activités hivernales et estivales », on élimine le point 3.1.6 et le point 3.1.5 s'intitule maintenant « Gestion des activités. » Pierre-Jean propose qu'on mette à jour le document intitulé « Guide d'organisation de GN » pour qu'il devienne le « Guide d'organisation d'activités à l'AJJRO », au lieu d'amener un nouveau document pour les autres activités.
4. Déroulement général des réunions, distribution des rôles et tâches, élaboration du fonctionnement de la commission.
 - a. Maxime propose deux façons de travailler :
 - i. On se divise les tâches (un point par personne)
 - ii. On traite d'un sujet à la fois (X points par réunion, sur lesquels on se penche tous ensemble)

1. On décide de traiter les sujets tous ensemble (soit l'option ii).
 - b. Discussion sur la communication avec les membres
 - i. Un courriel sera envoyé, avec les dates des réunions et les sujets abordés, invitant les membres à donner leur opinion. Sofi se chargera de l'envoi.
 - c. Déroulement
 - i. Jonathan propose de toujours commencer par voir le déroulement passé et actuel.
 - ii. Isabelle propose que chaque élément du rapport soit structuré comme suit :
 1. situation actuelle
 2. points forts
 3. points faibles
 4. recommandations
 - a. Accepté à l'unanimité
 - d. Rôles
 - i. Secrétaire
 1. Andréanne sera secrétaire
 5. Discussion pour adopter un nom plus descriptif
 - a. Commission sur la gestion des activités de l'AJJRO
 - i. Adopté à l'unanimité
 6. Dates des prochaines réunions
 - a. 1^{er} juillet
 - b. 21 juillet
 - c. 11 août
 - d. 26 août
 7. Date limite pour remettre le rapport
 - a. Jusqu'à nouvel ordre, la date de remise du rapport est le 31 août. Si, le 11 août, nous nous rendons compte que nous avons besoin d'une extension, nous la demanderons, au plus tard, à cette date.
 8. Varia (discussion sur l'état actuel de la situation, sonder le terrain).
- Clôture de la réunion.

Réunion de la Commission sur la gestion des activités de l'AJJRO

1er juillet 2007 11h

Présents

Patrick Lapointe
Isabelle Gladu
Pierre-Jean Thibault
Maxime Charron-Tousignant
Sofi Lamont-Cardinal
Jonathan Renaud
Andréanne Jobin

Absents

Louis Fontaine
Benjamin Lévesque

Observateur : Ian Vachon

Ouverture de la réunion

Patrick propose l'ouverture de la réunion
Isabelle seconde

Lecture et approbation de l'ordre du jour

Maxime fait la lecture de l'ordre du jour

Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion
Maxime fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion
PV accepté à l'unanimité (tel que modifié par courriel)

Points de discussion (table ronde)

Discussions sur les activités de grandeur-nature, la situation actuelle, les points forts et les points faibles.

Situation actuelle : Soumission individuelle des scénarios

Points forts : Diversité des idées présentées

Équipes diversifiées, pas toujours les mêmes organisateurs, effet d'épuisement réduit.
Les GN sont extrêmement diversifiés, tous les types de joueur ont la possibilité d'y trouver leur compte.

Le guide d'organisation est assez complet et a été amélioré avec les années.

Points faibles : Discontinuité entre les GN (lieux, trames, personnages principaux, etc.)

Incertitude quant à la trame, la qualité est très variable et difficile à prévoir
Peu de collaboration entre les équipes d'organisateur et les différents comités, car les organisateurs veulent (à raison), garder le secret sur leur scénario, pour conserver

l'effet de surprise.

Système de sélection basé sur la compétition, les équipes sont en situation de concurrence, ce qui entraîne beaucoup de frustration.

Comme il s'agit de plusieurs organisateurs, les thèmes sont tout de même récurrents, et il est possible d'accepter plusieurs GN semblables.

Le guide ressemble plus à des recommandations, et à des idées optionnelles, et le guide n'est pas nécessairement suivi, et toutes les dispositions ne s'appliquent pas pour tous les GN, ce qui effrite la neutralité/l'objectivité d'une équipe à l'autre.

Situation actuelle : Imposition de groupes encadrés

Points forts : Plus facile à gérer d'un point de vue organisationnel dans le contexte actuel.

Chefs de groupes agissent comme des motivateurs et des donneurs de quêtes.

Facilite la structure de la partie ainsi que le suivi en cours de partie.

Diversité des groupes proposés (donne des idées de personnages aux joueurs qui, autrement, n'auraient pas pensé à faire ce type de personnage)

Facilité d'encadrement des nouveau, meilleure orientation.

Donne une raison d'être aux personnages.

Points faibles : Difficulté pour les joueurs déjà amis de créer un groupe ou un concept qui leur est exclusif (obligation d'accepter des étrangers).

Groupes différents d'un GN à l'autre, ce qui provoque une discontinuité.

Possibilité d'incompatibilité avec les chefs de groupe.

Insatisfaction lorsqu'un personnage, ou un groupe de personnages, ne cadre pas avec les groupes proposés.

Recommandation : Privilégier la flexibilité au niveau des groupes

Situation actuelle : Règles de l'AJJRO

Points forts : Testées, ont fait leurs preuves, complètes.

La possibilité de tricher est réduite lorsqu'on s'en tient aux règles de bases.

Points faibles : Les documents sont beaucoup longs à lire, même simplifiés.

Possibilité de tricher accentuée lorsqu'on ajoute de nouveaux éléments.

Beaucoup ne listent pas les règles, un ami crée le personnage, ce qui entraîne un manque de connaissance des règles et des hors-jeu, de la frustration et de la triche involontaire (par exemple : backstab sans être resté plus de 5 secondes près de la victime, sorts mal compris/expliqués, personnes qui se relèvent moins de 20 minutes après la mort...)

Champs de compétences : impossibilité pour un guerrier d'apprendre la contorsion ou l'histoire du monde, même s'il passe 5 GN à se le faire enseigner...

Création de personnages irréalistes, des personnages d'une seule fois. Insertion d'illogismes pour avoir des combos de compétences plutôt qu'une logique de personnage. Encourage le « power mungisme ».

Les règles nuisent au roleplay, parce qu'on doit arrêter pour en débattre.

Les règles changent souvent, difficile de s'y retrouver.

Situation actuelle : guerres d'une fin de semaine dans le monde de l'AJJRO

Point fort : répond à une certaine demande.

Points faibles : Moins d'attachement aux personnages, ce qui diminue la possibilité de développement des personnages et peut avoir pour effet de réduire le fairplay.
Qualité du roleplay diminue au profit des règles.
Difficulté d'établir une continuité d'un GN à l'autre
Très dépendant des conditions météorologiques parce que principalement axé sur l'effort physique (plus difficile s'il fait trop chaud, trop humide, trop pluvieux, etc.)

Situation actuelle : Gestion du stock de l'AJJRO

Point fort : L'AJJRO a beaucoup de stock. Il est possible de faire de nombreux GN sans avoir à faire du nouveau stock, utilisation de la jute réduite, costumes génériques généralement suffisants.

Point faible : Ce sont toujours les mêmes qui s'occupent du stock, ce qui cause un effet d'épuisement.

Les costumes ne sont pas pensés pour les personnes de toutes les tailles.

Commentaires généraux sur les activités grandeur nature

Manque de reconnaissance du travail des organisateurs et des bénévoles de la part des joueurs.

Même après 10 ans, on critique constamment le travail des bénévoles sans toujours offrir de l'aide.

On ne récompense pas assez ceux qui s'impliquent. **Recommandation de donner des bonus pour ceux qui s'impliquent, selon le nombre d'heures accumulées.**

Homologation : difficulté de voir la race des gens parce que le maquillage est insuffisant.

Processus de sélection et de soumission des GN

Maxime fait le résumé du processus proposé à la dernière réunion du CA.

Pierre-Jean a demandé sur le babillard, comment l'idée se développe. En général, les scénarios ne se concrétisent qu'en automne. Pierre-Jean propose de se baser sur la collaboration plus que sur la compétition. Au début de l'automne, toutes les équipes se parlent avant même d'avoir une idée claire de ce qu'auront l'air les GN. Ainsi, les liens se font mieux entre les GN, ce qui facilite la collaboration.

Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 21 juillet.

Clôture de la réunion

Réunion de la Commission sur la gestion des activités de l'AJJRO

21 juillet 2007, 18h30

Présents :

Maxime Charron-Tousignant

Louis Fontaine

Sofi Lamont-Cardinal

Patrick Lapointe

Jonathan Renaud

Benjamin Lévesque

Isabelle Gladu

Daniel Cayley-Daoust (observateur)

1. Ouverture de la réunion

Maxime propose l'ouverture de la réunion

Louis seconde l'ouverture de la réunion

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour

a. Maxime fait la lecture de l'ordre du jour

b. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité

3. Lecture et approbation du procès verbal de la dernière réunion

Ne peut être fait dû à un problème de laptop, remis à la prochaine réunion

4. Points à discuter au cours de la réunion : Processus de sélection des autres activités, soumission des autres activités

a. i. Jonathan demande si l'expérience pour organiser est obligatoire.

ii Unanimité : Ce n'est pas obligatoire, mais c'est un grand plus. En l'absence d'expérience, un plus grand suivi devrait être fait.

b. Unanimité : Tous les organisateurs doivent être membres comme pour la soumission des GN

c. Unanimité : Concernant le travail des coordonnateurs aux activités, le rôle serait sensiblement le même que pour la soumission des GN, c'est-à-dire, que les organisateurs leurs envoient leur idée d'activité, ceux-ci vérifient si tout est en ordre (la forme et non le fond), puis c'est renvoyé au CA pour acceptation ou refus.

d. Unanimité : Il devrait y avoir un seul et même guide de soumission des activités.

e. i. Benjamin propose qu'en cas de demande trop forte pour organiser une activité, il serait de la responsabilité des coordonnateurs de bien les disperser dans l'année.

ii. Accepté à l'unanimité

f. Unanimité : Dans le cas où un GN de 48h d'hiver serait proposé, la dite activité devrait être très bien préparé et le facteur température devra être pris en considération. Un bon suivi va de

soi.

g. Unanimité : On doit mettre beaucoup l'accent sur le suivi des activités

h. i. Andréanne propose que se ne soit pas obligatoirement les coordonnateurs aux activités qui font le suivi, mais plutôt une personne avec beaucoup d'expérience et en qui l'équipe a confiance.

ii. Benjamin propose qu'en cas de 'conflit d'intérêt' entre les organisateurs et les coordonnateurs aux activités qui doivent faire le suivi (ex : famille, chum, blonde, ennemi), le CA nomme quelqu'un d'autre pour le faire.

iii. Consensus sur le fait que la personne qui fait le suivi ne devrait pas être imposé, que l'équipe doit avoir confiance en elle et qu'il ne doit pas y avoir de conflit d'intérêt. En cas de divergence, le CA tranchera.

i. i. Isabelle propose qu'après chaque activité, un retour soit fait afin de prendre note des points positifs et négatifs et cela pour toutes les activités

ii. Accepté à l'unanimité

j. Unanimité : Au niveau du teaser et du nombre d'organisateur, cela dépend de l'activité et donc à la discrétion du CA

5. Devrait on obliger les organisateurs à utiliser un monde spécifique ou un système de règles officielles X pour une activité X : GN ou autre activité

a. Unanimité : Non, la liberté organisationnelle doit primer. Par contre, toujours consulter le comité règle, ils doivent approuver les règles avant que les organisateurs les utilisent. Même s'il y a des systèmes officiels, ils ne sont pas obligatoires.

b. Unanimité : Au niveau du monde, les 3 GN qui se suivent doivent se passer dans le monde de l'AJJRO. Les 2 autres GN de l'été peuvent se passer n'importe où. Pour les autres activités, rien n'est imposé.

6. Varia

Prochaine réunion : 11 août
Gestion du monde de l'ajjro
Retour sur les dernières réunions
Rédaction du rapport
Rédaction du guide d'activité

7. Fermeture de la réunion

Réunion de la Commission sur la gestion des activités de l'AJJRO

11 août 2007, 18h30

Présents :

Maxime Charron-Tousignant

Louis Fontaine

Sofi Lamont-Cardinal

Patrick Lapointe

Pierre-Jean Thibault

Andréanne Jobin

Isabelle Gladu

1. Ouverture de la réunion

Maxime propose l'ouverture de la réunion

Louis seconde l'ouverture de la réunion

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour

a. Maxime fait la lecture de l'ordre du jour

b. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité

3. Lecture et approbation du procès verbal de la dernière réunion

Accepté à l'unanimité

4. Points à discuter au cours de la réunion :

Gestion du monde de l'ajjro et suivi des GN

a. Patrick dit que le travail effectué par le comité monde doit être respecté, car ils y ont beaucoup travaillé

b. Andréanne dit qu'on doit éviter les débalancements drastiques qui débalencent trop le monde de l'AJJRO et cela, sans avis préalable

c. Pierre Jean dit que la demande devrait être fait avant la soumission au comité monde

d. Andréanne dit que les organisateurs devraient envoyer un email au comité monde avant pour leur faire part de leur idée et le comité donnerait son approbation ou suivrait une réunion pour discussion

e. i. Isabelle propose que ce soit rajouté au synopsis

ii. Accepté à l'unanimité

f. Unanimité : si l'impact présenté dans le synopsis est trop drastique, l'acceptation de l'idée est référé au comité monde qui se penchera sur la question

g. i. Sofi propose de faire un suivi après chaque GN, l'imposé, concernant les impacts du GN sur le monde de l'ajjro

ii. Accepté à l'unanimité

5. a. Le rapport final sera écrit par Maxime, Andréanne révisera le tout ainsi que tout ceux qui le voudront.

b. Le guide sera actualisé par Pierre-Jean.

c. Sofi s'occupera de sa publication sur le site web

6. Varia

7. Fermeture de la réunion